

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : T. S. - Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 18 fr. —

L'indemnité de Résidence

Oui, disent les fonctionnaires, non a répondu le Conseil d'Etat, du moins pour ceux qui touchent déjà une indemnité d'expatriation; il n'y a donc que les fonctionnaires indigènes qui peuvent la revendiquer.

Mais le journal du P. S. I. O. s'est adjoint un nouveau collaborateur qui semble ignorer tout de la Tunisie et de la question qu'il traite comme un aveugle des couleurs.

D'abord, il feint d'ignorer que le Conseil d'Etat a rendu une sentence négative dans une instance introduite par un fonctionnaire d'Algérie à qui l'on refusait le bénéfice de l'indemnité de résidence parce qu'il jouissait déjà du quart colonial.

Bien ou mal jugée la question a été tranchée.

Le Gouvernement d'Algérie en présence de cette décision a dû, tout comme le nôtre, torturer les textes pour la leur accorder alors pourquoi demande-t-il — et même exige — qu'elle soit appliquée suivant l'interprétation française ?

Le sacrifice consenti par le pays n'est-il pas suffisant et veut-il racler tous les fonds de tiroirs au bénéfice des fonctionnaires ?

On n'apporte, dit-il, aucun argument sérieux pour ne pas leur accorder le taux qu'ils demandent soit 1680 francs par an, alors qu'en Algérie la moyenne à 8 % est de 1600 francs EN TUNISIE PAYS ESTIME PLUS MAUVAIS COMME COLONIE PUISQUE SON POURCENTAGE ET DE 1/3 DU TRAITEMENT METROPOLITAIN ALORS QU'EN ALGERIE IL N'EST QUE DU QUART.

Que voilà un bel argument, et à encadrer, quand on sait que jusqu'en 1920 les fonctionnaires TUNISIENS non détachés de la métropole ne touchaient aucune indemnité d'expatriation alors que ceux d'Algérie recevaient le quart colonial depuis toujours.

Il a fallu le passage à la tête du protectorat d'un vieillard, qui avait déjà un pied dans la tombe pour accorder cette indemnité énorme du tiers et l'égalité des traitements avec ceux de la métropole, aussi, aujourd'hui nous sommes dans de jolis draps et si la vie chère nous étreint il ne faut pas chercher ailleurs la raison que dans la course aux hauts salaires qui absorbe plus de la moitié du budget qui s'élève à plus de 406 millions alors que, raisonnablement, il ne devrait pas être supérieur à 330 millions c'est-à-dire le tiers de celui de l'Algérie, pays riche pourtant et peuplé de 800.000 européens et de 5500.000 indigènes.

Pouvons-nous nous comparer à l'Algérie, vieille colonie de cent années, à peu près en valeur, alors qu'en Tunisie la moitié du pays est encore en friche.

Nous ne voulons certes pas qu'on revienne sur ce qui a été fait, mais puisque l'indemnité de résidence coûte déjà 7.500.000 les fonctionnaires devraient s'estimer heureux de toucher 800 francs, c'est une aubaine qui leur tombe du ciel.

Le Grand Conseil aurait pu, il est vrai, manifester son désir sinon sa volonté que l'indemnité ne serait allouée qu'aux fonctionnaires touchant moins de 20.000 francs alors le pourcentage aurait été plus élevé et l'on n'entendrait pas ces cris qui finissent par donner au public non français une bien triste opinion de nos fonctionnaires.

On les met tous dans le même panier sans dicerner les bons des mauvais, les éternels quémandeurs de ceux qui sont satisfaits de leur sort ou du moins comprennent que le gouvernement est arrivé à l'extrême limite de ce qu'il pouvait faire et ne réclame rien.

Honneur à ceux-là.

BULLETIN

Un centenaire coûteux

L'Algérie prévoit une dépense de 130 MILLIONS excusez du peu pour les fêtes du centenaire en 1930 !

130 millions pour des fêtes, quelle folie, alors qu'elle manque de l'essentiel, qu'elle vient d'être très éprouvée dans les départements d'Oran, d'Alger et même de Constantine;

Quelle n'a pas d'argent pour racheter deux petite lignes le Mokta St Charles et leône-La Calle qui, transformées en voie large, donneraient à la région desservie un essor considérable, surtout lorsque la dernière rejoindra la notre de Mateur à Tabarka poussée jusqu'à la frontière.

Eh bien là, vrai ! l'Algérie, n'entend pas se moucher du coude mais encore faudrait-il qu'elle s'abstint de faire appel au concours financier de ses voisins le Maroc et la Tunisie auxquels la proposition va être faite à la prochaine réunion de Rabat.

Nous comptons fermement que le résident général esquivera la demande en se retranchant derrière l'assemblée tunisienne qui seule pourra se prononcer.

Et celle-ci fermera hermétiquement la caisse car nous n'avons pas d'argent de reste.

Qu'elle se débrouille, mais le mieux serait pour elle, après le désastre oranais, de panser ses blessures et de renoncer à la célébration d'un centenaire dont le moins que l'on puisse dire c'est que le besoin ne s'en fait nullement sentir car il n'ajoutera rien à notre gloire et risque de susciter des mécontentements qu'il vaut mieux éviter.

Ne réveillons donc pas de vieux souvenirs alors que le pays est en pleine voie d'apaisement, au surplus demandons à nos amis indigènes ce qu'il en pensent et nous agirons sagement en nous conformant à leur avis.

La promotion de la légion d'Honneur

On attendait avec une certaine impatience la promotion de la légion d'honneur car on chuchotait des noms et des noms, les uns amis, les autres moins. C'est le propre des rumeurs de cafés de mettre en avant des personnalités dont les services rendus au pays ou à la chose publique ne sont pas toujours probants et d'oublier ceux qui méritent effectivement une récompense à laquelle chacun se plait à leur reconnaître des droits.

Mais si Tunis propose, Paris dispose. Et voilà pourquoi il y a peu d'élus. Et puis, le ministre ne dispose pas toujours d'un contingent de croix suffisant alors qu'il y a tant de braves gens dignes de cet honneur.

Aussi le Sénat ferait bien de reprendre la proposition de notre ami, M. Emile Morinaud, tendant à octroyer à la Tunisie et au Maroc, un nombre de croix égal à celui d'un département algérien, c'est-à-dire deux croix d'officier et dix de chevalier. Les deux protectorats méritent, à tous égards, d'être traités comme les départements algériens, ce serait donc justice que de les leur octroyer.

Dans la dernière promotion cinq croix nous ont été attribuées dont une d'officier et quatre de chevalier.

Comme nous l'avons annoncé M. Jean Peloni, l'entrepreneur bien connu, est promu officier. C'est un vieux tunisien de 1885, ancien membre de la Chambre de Commerce de Tunis, ancien délégué à la Conférence Consultative, président du Comité des Entrepreneurs et de l'Association Commerciale et Industrielle. Le nom de M. Jean Peloni est mêlé à de nombreux et importants travaux, c'est lui qui construisit nos grands réservoirs en ciment armé qui rendent un si utile service, l'été. Cette haute distinction récompense un long labeur heureux, nous l'en félicitons très cordialement.

MM. Raymond Valensi, ingénieur civil, Emmanuel Licari industriel, Jean Dupla, directeur des services judiciaires, Charles Campana, directeur de la sûreté publique et Marçais, reçoivent la croix de chevalier.

Le nom de Valensi figure depuis longtemps au grand livre de la légion d'honneur avec ses deux frères Joseph et Eugène. Comment, lui, dont les services à la chose publique ne se comptent plus, ancien député de la nation, ancien vice-président de la municipalité ne l'était-il pas aussi depuis longtemps ? C'est ce que personne ne s'expliquait. L'omission est réparée, tardivement de l'avis général mais elle est réparée et c'est justice. Nous adressons à notre vieil ami nos très sincères et cordiales félicitations.

Emmanuel Licari ? Qui ignore ce nom et ce prénom à Tunis ?

Si la firme G. et E. Licari est arrivée à la situation prospère où elle se trouve, c'est grâce au labeur acharné des deux frères Joseph, l'aîné, mort il y a quelques années, en laissant d'unanimes regrets parmi tous ceux qui le connurent comme nous et Emmanuel.

Tous deux étaient journellement sur la brèche jusqu'au jour où leurs fils purent les remplacer et continuer l'œuvre commencée, sans cependant abandonner entièrement les rênes aux jeunes.

Emmanuel est toujours un peu là pour donner de bons conseils et décider au besoin.

Et puis sa charité est inépuisable, aussi méritait-il, à tous égards cette croix de la légion d'honneur qu'il portera avec fierté car elle couronne une belle vie de travailleur et d'honnête homme.

Qu'il veuille bien agréer nos très amicales félicitations.

MM. Dupla, directeur des services judiciaires, Ode, directeur des douanes et Marçais sont nommés chevaliers ainsi que M. Campana, directeur de la sûreté publique.

MM. Dupla et Ode sont bien connus et le public applaudit chaleureusement leur nomination, M. Marçais l'est moins mais M. Campana l'est beaucoup surtout depuis quelques mois avec cette lamentable affaire Boublil que s'est chargé de monter en épingle le journal socialiste.

Les accusations sont-elles fondées ? Pour nous, nous avons peine à y croire.

Mais, dit-on, la résidence serait étrangère à la proposition, et l'octroi de cette croix serait dûe à un parlementaire influent de l'île de Beauté.

C'est possible mais cela prouve-t-il que M. Campana est coupable ?

Non, assurément.

Mais entre nous les promoteurs de la manifestation de sympathie feraient bien d'attendre non pas que nous doutions le moins de monde de l'innocence de M. Campana, qui au demeurant est un fort galant homme, mais parce que ce serait plus convenable et la revanche plus éclatante.

Echos & Nouvelles

LE RESIDENT GENERAL EN FRANCE

M. le Résident général accompagné de MM. Cattat et Courtot ses directeurs des cabinets civil et militaire s'est embarqué samedi pour France, son absence sera, dit-on, aussi courte que possible.

UNE BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE SI ALI SAKKAT

La population de Zaghouan qui prisait très fort son caïd, Si Ali Sakkat, n'a pas voulu le laisser partir sans lui exprimer les regrets que son départ causait à tous.

Par les soins du président du Comité des fêtes un apéritif d'adieu fut organisé auquel de très nombreuses personnes tirent à assister parmi lesquelles tous les chefs de service des administrations, les fonctionnaires français et indigènes, des notables, des colons, et des membres des colonies étrangères.

MM. Graignic, contrôleur civil et Suffrène, contrôleur suppléant, Bézard, vice-président de la municipalité et Firroloni, président du Comité des fêtes occupaient la table d'honneur avec Si Manoubi bou Ziri, le nouveau caïd de Zaghouan.

De nombreux discours furent prononcés louangeant Si Ali Sakkat et exprimant les regrets que tous éprouvaient de son départ.

Si Ali Sakkat répondit à tous par des remerciements sincères et éraus en assurant les assistants qu'il garderait un souvenir impérissable de son séjour à Zaghouan où il rencontra tant de bonnes et franches sympathies.

DANS LE NICHAN IFTIKHAR

Sont nommés au grade commandeur : M. François Eysermann, l'as du volant, gagnant, de plusieurs courses, dont celle de Tunis-Tripoli, administrateur du syndicat de la Mine du djebel Trozza;

M. Henri Gallissian, inspecteur général de la Société Marseillaise de Crédit à Marseille. Au grade d'Officier : M. Auguste Ivaldi, commandant chef de contrôle des Douanes au Rhin, M. Paul Salvat, de Saint-Claude.

M. Attilio Merreu chef-comptable du Syndicat de la Mine du Djebel-Trozza, poste qu'il occupe depuis une vingtaine d'années.

Nous adressons à tous les promus et en particulier à notre ami, M. F. Eysermann, nos félicitations les plus sincères.

UN MINISTRE LE C. ENTRE DEUX CHAISES

Ce ministre, c'est Tardieu, l'homme de la N'goko Sengha et d'autres affaires tout aussi louches.

Député d'une circonscription où les chemins sont nombreux il voulait la répercussion que les relèvements de salaires allaient provoquer sur les dépenses des compagnies de chemins de fer qui pour se couvrir devraient naturellement relever leurs tarifs, tous leurs tarifs, ce qui a ému la Chambre de Commerce de Paris qui a fait entendre une énergique protestation.

« Portez le traitement de début des cheminots de 6450 à 6850 si vous voulez a-t-elle dit mais pas de relèvement de tarifs ».

Et voilà le ministre Tardieu bien empiété entre les commerçants et les cheminots.

Si les tarifs sont relevés c'est un peu plus de vie chère pour tout le monde car le relè-

vement provoquerait une dépense de près d'un milliard et demi qu'il faudrait nécessairement récupérer sur les transports des voyageurs et des marchandises.

Les choses en sont là et les pourparlers continuent entre le louche ministre, les compagnies de chemins de fer et les chambres de commerce.

A LA MUNICIPALITE DE KAIROUAN

Kairouan, la ville sainte, aux 23 mosquées, objet de curiosité de tous, les touristes, qui devrait être parfaitement tenue, propre comme un sou neuf, si l'on peut dire est de l'avis de ses visiteurs, d'une saleté repoussante, mal tenue, dans un état lamentable, qui fait pitié à voir. Et l'on se demande même s'il existe une édiilité chargée de l'administrer.

Les touristes ne sont pas les seuls à se plaindre; toute la population fait chorus avec eux sans pouvoir faire entendre ses doléances qui expirent à la porte du dar el bey.

Mais nous croyons que celles-ci ont enfin ému le gouvernement qui va procéder à un remaniement du conseil municipal et l'on nomme le futur vice-président qui étant donné ce qu'il a fait par ailleurs dans son propre patelin sera le *right man in the right place*.

Et Kairouan ne sera plus la ville sale, si sale qu'elle dégoûte tout le monde et surtout les touristes qui ont hâte de fuir comme un lieu pestiféré.

Avec une municipalité judicieusement choisie et le concours du contrôleur civil qui vient de prendre possession de son poste où il a produit la plus sympathique impression notre ami fera du bon travail et rendra à Kairouan sa prospérité d'antan.

LA CIRCULAIRE QUE L'ON ATTENDAIT

Le Gouvernement du Protectorat justement ému des multiples incidents qui se sont produits ces temps derniers à l'occasion de compétitions sportives et notamment de matches de football, vient d'adresser à tous les Contrôleurs Civils la circulaire suivante :

« J'ai constaté avec regret que des incidents fâcheux se produisaient trop fréquemment à l'occasion des manifestations sportives. Celles-ci ont ces temps derniers, dégénéré parfois en bagarres violentes à la suite de décisions des arbitres que l'un des clans refusait d'accepter au mépris des règles élémentaires de discipline et d'ordre qui doivent être rigoureusement observées dans les Sociétés de cette nature.

« Dans ces conditions, vous voudrez bien faire avertir très catégoriquement les organisateurs des manifestations futures que le Gouvernement est décidé à interdire les matches si de nouveaux incidents viennent à se produire ».

Il faut espérer que les sportifs en mal de « beigne », pour de vrai, comme on dit à Marseille se le tiendront pour dit en qu'on ne verra plus se reproduire les tristes incidents de ces temps derniers dont on a souffrir le matériel encore employé de notre ami M. Gabis.

LE BAILLON A LA PRESSE DES COLONIES !

Après le Tonkin, c'est l'île de Madagascar qui vient de bénéficier du décret dont la paternité revient à notre résident général qui ne l'aurait pris, dit-on, qu'à son corps défendant dans des moments difficiles.

Avec quelques-uns de nos confrères nous l'avons combattu de toutes nos forces mais par la suite nous avons dû nous rendre à l'évidence que cette épée de Damoclès suspendue sur nos têtes avait fait cesser toute agitation hormis chez certains fonctionnaires et cheminots, qui s'en soucient autant qu'un poisson d'une pomme et comptent parce qu'on ne leur donne pas ce qu'ils réclament.

Nos confrères lointains n'ont donc pas à s'émouvoir outre mesure, on ne s'en servira que contre les ennemis de notre pays et il leur sera loisible de continuer à dauber à leur aise sur tel ou tel fonctionnaire si ça leur chame.

Casse-tête Chinois

Quand la saison est sèche le blé augmente parce qu'il va être rare et cher; quand il pleut beaucoup comme cette année il augmente tout de même parce que la récolte s'annonce très abondante.

Qui croit ?

En attendant les minotiers ont réussi leur coup et le prix du pain a augmenté par suite de l'augmentation du prix de la farine.

C'est un scandale.

Mais ce qu'il y a de décourageant, c'est la présence parmi ces affameurs d'un personnage que l'on ne s'attendrait pas à voir en pareil milieu de spéculateurs.

Nous en reparlerons au moment voulu.

MARIAGE

La semaine dernière a été célébré, le mariage de Mlle Yvette Bonnet, fille du regretté Contrôleur principal des P. T. T. et sœur de M. Roland Bonnet, l'aimable chef de Cabinet du Directeur général de l'Intérieur, avec M. Robert Surin, officier d'Administration du Service de Santé, fils de M. E. Surin, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint technique principal à la Direction Générale des Travaux Publics.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur et à leurs familles nos sincères félicitations.

NAISSANCE

Mme et M. le Ct Hayem, fille et gendre de notre confrère, M. Laurent Char, viennent d'avoir un fils pour qui nous faisons des vœux de bonheur et adressons nos félicitations aux heureux parents.

NOS NOTES

M. Maria, chef des Services agricoles et commerciaux de la Cie P.-L.-M. en Algérie, vient d'effectuer un court séjour en Tunisie, où il est venu préparer les conférences touristiques que la Cie P.-L.-M. se propose de faire à Tunis, au mois d'avril prochain.

Nous lui souhaitons une cordiale, bienvenue.

NECROLOGIE

Nous ayons appris avec une bien vive peine la mort de M. Chappot, vice-président honoraire du tribunal de Tunis et de Mme Gasquet, de Marseille, mère de M. Gasquet, chef de service à la Sté Commerciale de Tunis, survenue en France.

Nous prions les familles atteintes par ces deuils d'agréer nos sincères condoléances.

ANIS BERGER

Apart'rif unise

Claude Berger et Cie - Marseille

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Mai - Grand hotel des Thermes et Hotel des Sources Gérés par M. J. TUOR Restaurant Cachir Service Automobile - Tunisienne Automobile 5, Rue de Hollande - TUNIS

SPLNDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927

Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR

Chambres avec salle de bain Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE

Hôtel Eymon

Seuffle du Zephyr - Mar à Plage

J EYMON & Co. Propriétaires.

VENTE VOLONTAIRE

aux enchères publiques

de

TERRAINS à BATIR

A St MONIQUE ET A LA GOULETTE

Le mardi 14 février 1928, à 9 heures du matin, il sera procédé à la Direction Générale des Finances, place de la Kasbah à Tunis, à la vente aux enchères publiques :

1° de 14 lots de terrain à bâtir, immatriculés, à Sainte-Monique (près Carthage) dépendant de la propriété de la Princesse Zobeïda (Titre 14-4447).

Ces lots, d'une contenance de 400 à 2.600 mètres environ, seront mis en vente à des prix variant de 2 à 30 francs le mètre carré.

Les prises d'eau et d'électricité sont à proximité du lotissement.

2° de 44 lots de terrain à bâtir, immatriculés à la Goulette, dépendant de la propriété de la succession Ali Bey (Titre 31-403)

Ces 44 lots sont déjà bornés par le Service topographique.

Les prix d'adjudication pourront être convertis, à concurrence des 3/4 en rentes d'entel correspondant au dixième du capital converti.

On peut prendre connaissance des cahiers des charges ainsi que de l'état descriptif des immeubles mis en vente, tous les jours, sauf le dimanche, à la Direction Générale des Finances (6ème Service).

AVIS

Un appartement N° 5 de l'immeuble 44 bis Rue Bab Djedid à Tunis. Mise à prix frs 925 Une boutique Rue El Marr N° 294 à Tunis. Mise à prix frs 2001 Le 14 Février 1928 à 9 heures du matin il sera procédé à la mise en location des immeubles sus indiqués au siège de l'Administration des Habous, rue de l'Eglise N° 55 à Tunis. Pour tous renseignements s'adresser à l'oukïl des Zaouias dans la dite Administration.

Le Président des Habous HASSEN BARQUETE.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1re classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

Le lait est le plus concentré BERNAL est le plus riche suisse en crème C'est le plus cher mais le meilleur D'Alger: 2 rue des P. Iges Tunis

Le Canari Eau de Cologne EXTRA-VIEILLE Creation G. Simon PARFUMS TUNIS

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN les trois marques mondiales J. & A. Bembaron 5, Rue Es-Sadikia TUNIS N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

LEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils 19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

COMBATTEZ LE PALUDISME et ses conséquences

Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc, par L'AMALARIOL en pilules : 6 par jour L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT. Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60 En vente dans toutes Pharmacies Gros : JASMA, Tunis

BREVET TUNISIEN N° 3021 La Société Italiana Ernesto Breda, à Milan, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3021 du 17 Mai 1923, relatif à « Locomotive à turbine à vapeur » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet. Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

JOLIES GRAND'MÈRES Votre peau peut manger cet aliment extrêmement nourrissant.



100.000 FRANCS DE GARANTIE Il est garanti que la Crème Tokalon Aliment pour la Peau couleur rose contient des éléments nutritifs extrêmement nourrissants qui sont absorbés par la peau. C'est la sous-alimentation de la peau et nullement l'âge, comme on le croit généralement, qui en fait, est la cause des rides, d'un teint terné, des joues creuses et qui donne l'aspect vieux à une femme. Appliquez la Crème Tokalon Aliment pour la Peau COULEUR ROSE, le soir; et la Crème Tokalon Aliment pour la Peau COULEUR BLANCHE (non-grasse), le matin. Des femmes de 50 ans peuvent maintenant en paraître 30 et obtenir un teint éblouissant de jeunesse et de beauté.

Administration des Habous

AVIS

- 1° Un terrain nu, mesurant approximativement 90 ares, connu sous le nom de Souirti-Ettarkina, contenant soixante et onze pieds d'oliviers, habous des lieux saints, situé à El-Kourdos, ghaba de Soliman. Mise à prix : cinq mille francs, ci. frs 5000
2° Un lot sud-est de la saniet-Hamed, contenant cinquante-sept pieds d'oliviers et le lot nord-ouest, contenant soixante-douze pieds d'oliviers, mesurant ensemble soixante-quinze ares environ, habous de la grande mosquée de Tunis et de ses lecteurs et muezziins, situés à la ghaba de Menzel-bou Zalfa. Mise à prix : trois mille huit cents soixante dix francs, ci frs : 3870
3° Un lot central de la saniet Ettoumi, contenant vingt-quatre pieds d'oliviers, d'une contenance approximative de trente ares, habous de la mosquée à prédication de Menzel bou Zalfa, situé à l'henchir Enmoulata, ghaba de Menzel bou Zalfa. Mise à prix : deux mille quatre cents francs, ci frs 2400
4° Une parcelle de terre de saniet el-Ghars, d'une contenance approximative de un hectare dix-neuf ares, quatre-vingts centiares, immatriculée sous le N° 3750 située à l'henchir Boujelida, à la ghaba de Benzel bou Zelfa. Mise à prix : mille francs, ci frs 1000
5° La moitié indivise de Barnouss et ben Germane, connue sous le nom de Frayet saniet el Khayati, d'une contenance approximative de un hectare cinquante ares, comprenant cent trois pieds d'olivier située à El-Kourdas, ghaba de Soliman. Mise à prix : trois mille neuf cent cinquante-cinq francs, ci frs 3955
6° Un terrain connu sous le nom de Aumara d'une contenance approximative de quatre-vingts ares comprenant trente-trois pieds d'oliviers situé à El-Kourdas ghaba de Soliman. Mise à prix : deux mille six cent quarante-cinq francs, ci frs 2645
7° Un terrain nu connu sous le nom de Souirdi-Eharkina d'une contenance approximative de quatre-vingt-sept ares habous de l'oratoire de Bab el Menzel à Soliman situé à El Kourdas ghaba de Soliman. Mise à prix : mille cent francs, ci. frs.1100

L'Administration des habous donne avis au public que le VENDREDI DIX SEPT FEVRIER COURANT à neuf heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques dans les Bureaux de son Agence à Soliman à l'adjudication pour la constitution nd'échange des immeubles ci-dessus désignés. Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N° 28 de l'Administration des habous rue de N° 55 à Tunis ou à l'Agence de ladite administration à Soliman. Le Président des Habous, HASSEN BARQUETE.

Lundi 6 Février & jours suivants COUPONS avec un Rabais de 30 à 50%

SOLDES AU Magasin Général

16, 18 et 22, avenue de France rues Amilcar, Annibal & Régulus TISSUS, Confections Dam et Enf. Modes, Chappellerie Hom et Enf Lingerie, Bonneterie, etc. etc. SERVICE de LIVRAISONS par AUTOMOBILES en VILLE & en BANLIEUE Bardo, Manouba, Djebel Djeloud, Ariana, Mutuelleville, Franceville

Maisons recommandées

- TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur. Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail, Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie, etc. Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française. Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie). PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boccarda et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis. Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis. Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis. Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - soieries "Revel" et parfumerie "Aryes" Furnitures complètes pur oculutaires. Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

Maison de Pyrotechnie Fondée en 1888 Téléphone 1 30 Paonessa Père & Fils Artificiers Inventeurs de Projectiles de Guerre Pourisseurs de S.A. la Bey et de la ville de Tunis Fabrica à Borgel - Magasin de vente : 3, rue de Brélay Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées TRIBUNES ET STALLS POUR FETES ET EXPOSITIONS

DIMANCHE-ILLUSTRÉ MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS Amusant 50 cent. 16 Pages et instructif La plus complet pour le prix le plus modique TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler; le calendrier de la semaine suivante; La Semaine comique (loges et dessins de nos meilleurs humoristes); les problèmes ou jeux de récréation. Les pages de nouvelles bien savoir et Pour nous instruire un peu, d'ordre documentaire, pratique et sur les sujets les plus variés, historiques, géographiques, économiques, etc. Les comptes d'actions, les romans de la vie, etc. Plusieurs pages en couleurs pour les enfants: BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE SPÉCIMEN FRANCO sur DEMANDE Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 28, rue d'Enghien - Paris 3 mois 6 francs 6 mois 12 francs 1 an 24 francs, Colonies ... 6 » 12 » 24 »

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement. S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change. Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPÔT DE COLIS



VÊTEMENTS J. BELL 5, Rue d'Italie, TUNIS Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS Le Gérant : Emile LUMBROSO

Agence Générale d'Assurance

LA NATIONALE Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. C. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE À VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille Concours au Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baquette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 - Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON - G. FIORINI, Propriétaire - 7, Rue Amilcar - TUNIS - Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL PELLETT César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -» Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann Agence de TUNIS, Place de Rome Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE 12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances » (27me ANNEE) 28, Rue d'Italie - TUNIS - Télég. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à "OFFICE FRANÇAIS".

Machines Agricoles R. WALLUT & Co Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture Catalogues et renseignements franco sur demande Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.73

Banque de Tunisie Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de CRUS admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis Entrepôt : Rue de Portugal prolongée